



Pourcentage notarial dans l'immobilier neuf

Par **NATHANB**, le **06/01/2021** à **10:33**

Bonjour Monsieur, Madame,

Avec ma compagne nous avons visité une maison.

Le propriétaire qui vend la maison à fait faire par un constructeur ou un maître d'œuvre le hors d'eau hors d'air. Par la suite, la maison lui a été livrer et le reste des travaux, le propriétaire les a réalisés lui-même.

La maison est de 2019. Elle n'a jamais été habiter , ni mise en location.

Ma question est la suivante:

Quel est le pourcentage notarial à la vente immobilière ? Serait-elle de 7/8% (comme un achat pour un bien ancien) ou de 2/3% (comme un achat considéré neuf)?

En vous remerciant.